



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

RER

Question écrite n° 6189

Texte de la question

M. Dominique Lefebvre appelle l'attention de M. le ministre délégué auprès de la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, chargé des transports, de la mer et de la pêche, sur les nombreux dysfonctionnement qui affectent le RER A, jusqu'à des suppressions totales de service sans mise en place de moyen de substitution, particulièrement sur la branche de Cergy. Les avancées obtenues ces dernières années restent bien insuffisantes au regard de l'augmentation constante de la fréquentation et de l'effort nécessaire pour rattraper des décennies de retard d'investissement. La commission d'enquête parlementaire sur la rénovation du RER présidée par M. Daniel Goldberg a souligné dans les conclusions de son rapport remis le 7 mars 2012 que, face à un enjeu fondamental d'aménagement de l'Ile-de-France et de développement de la grande couronne, le STIF seul ne pourra pas faire face aux investissements nécessaires, pas plus qu'il n'a toujours la capacité d'imposer des décisions aux deux opérateurs SNCF et RATP, établissements publics rattachés directement à l'État. Il lui demande de bien vouloir lui confirmer l'engagement de l'État dans ce dossier et lui indiquer à quelles échéances des décisions peuvent être attendues.

Données clés

Auteur : [M. Dominique Lefebvre](#)

Circonscription : Val-d'Oise (10^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6189

Rubrique : Transports urbains

Ministère interrogé : Transports, mer et pêche

Ministère attributaire : Transports, mer et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 octobre 2012](#), page 5357

Question retirée le : 9 octobre 2012 (Retrait à l'initiative de l'auteur)